

SENLIS

Le vélo a les faveurs de la mairie

Après la mise en place de zones 30, l'installation de parkings à vélos place de la Halle, la mairie prête des locaux à l'Association des usagers du vélo.

La nouvelle municipalité de Senlis se montre particulièrement bienveillante à l'égard des cyclistes. Après la mise en place des zones 30 en ville et dans les quartiers, l'installation de parkings à vélos place de la Halle, la possibilité pour les adeptes de la petite reine de remonter les sens interdits, le maire Pascale Loiseleur et son équipe mettent deux bureaux à disposition de l'Association des usagers du vélo, des véloroutes et voies vertes des vallées de l'Oise (AU5V). Ces locaux, rue Eugène-Gazeau, sont ainsi voisins du siège de la Communauté de communes des trois forêts.

En présence de Nicolas Poulouin, président de l'Association française de développement des véloroutes et voies vertes, de Dominique Lebrun, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo et d'Éric Brouwer, président de l'AU5V, Pascale Loiseleur a rappelé l'attachement de son équipe à la promotion du vélo : « Je constate, et notamment depuis la mise en place des zones 30, que nous voyons de plus en plus de vélos en ville. Un engouement qui ne peut que progresser, c'est ce que j'espère. »

Comme le soulignait aussi Hervé Coudière, adjoint au maire en charge de ce dossier, la mise à disposi-



Le maire, Pascale Loiseleur, s'est réjoui : « Nous voyons de plus en plus de vélos en ville. Un engouement qui ne peut que progresser, c'est ce que j'espère. »

tion de ces locaux s'inscrit dans le cadre d'une convention passée entre la municipalité et l'AU5V. Cette dernière s'engage à organiser à Senlis des manifestations de promotion du vélo en milieu urbain et des voies vertes.

Éric Brouwer se félicite naturellement du soutien accordé par la ville de Senlis : « La mise à disposition de ces deux bureaux va nous permettre d'accueillir, dès le 1^{er} décembre, un secrétariat ouvert quatre jours

par semaine à nos adhérents. L'espace disponible facilitera aussi le classement d'une énorme documentation technique et législative sur l'aménagement des pistes cyclables et des voies vertes en France et en Europe. C'est assurément une aide matérielle considérable que nous accorde la Ville, en complément de ses initiatives pour la promotion du vélo en centre ville. »

De notre correspondant
GÉRARD UYTTERSROT

► L'AU5V, 30, rue Eugène-Gazeau.